

UN CAMPUS LILLOIS



Notre valeur ajoutée : aux allures de mini-campus en plein centre ville de Lille (Euralille et Wazemmes), le CAMPUS du Groupe OEC (OZANAM - EPIL - CAMPUS), CAMPUS SUP propose des sites apprenants, ouverts et agréables. C'est dans ce cadre que les équipes pédagogiques et éducatives inscrivent leur travail autour d'un projet CAMPUS ambitieux et innovant centré sur la réussite de chacun.

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION D'EXAMEN - 2022

Taux de rupture et taux d'abandon
0%.

Taux de réussite aux examens
100%.

Taux d'insertion professionnelle
50% à l'emploi et 50% en poursuite d'études en apprentissage.

Taux de satisfaction
100%.

NOUS CONTACTER

UFA OEC PRO

50 rue Saint-Gabriel 59045 LILLE CEDEX

☎ 03 20 21 98 81

🌐 www.groupe-oec.fr

Directeur OEC PRO : **Thierry MICHEL** (thierry.michel@groupe-oec.fr)

Assistante de formation : **Karine POTTIER** (karine.pottier@groupe-oec.fr)

Référente handicap : **Nathalie AVEZ** (nathalie.avez@groupe-oec.fr)

Chargée de mission Qualité : **Frédérique WESTEEL** (frederique.westeel@groupe-oec.fr)



Diplôme national d'État BTS MAINTENANCE DES SYSTÈMES Option A - Systèmes de production > Apprentissage > Formation initiale

DURÉE DE LA FORMATION

2 ans
dont 1 385 heures à l'UFA

ACCESSIBILITÉ

Titulaire d'un BAC ou équivalent

CODE DIPLÔME

32025010

FICHE RNCP

RNCP35338

COÛT DE LA FORMATION

18 240 €

Aucun reste à charge ne peut être demandé à l'apprenti ou son représentant légal

LIEU DE FORMATION

238 rue du Faubourg de Roubaix
LILLE (métro : Saint-Maurice Pellevoisin)

Le technicien en BTS Maintenance des systèmes - Option A Systèmes de production est un technicien de terrain dont la polyvalence dans les domaines mécanique, électrique et automatisme lui permet de contribuer à l'optimisation de la disponibilité des moyens de production.

Il doit savoir dépanner, réparer, améliorer les équipements, mais aussi anticiper les dysfonctionnements. Il peut établir un diagnostic de panne, faire le bilan d'une suite d'interventions et l'analyser pour établir le cahier des charges d'installations nouvelles. Une fois ces installations réalisées, il peut les réceptionner et superviser leur mise en œuvre.

À l'issue de la formation, le titulaire du BTS Maintenance des systèmes prend en charge, au-delà de son rôle de technicien de terrain, l'organisation des interventions et le dialogue avec les intervenants extérieurs. Il intervient notamment sur les installations qu'elles soient regroupées sur un même site ou qu'elles soient réparties sur un territoire. Sa maîtrise du fonctionnement et de la constitution des systèmes de production en font un interlocuteur privilégié tant pour les opérateurs que pour les décideurs.



UFA OEC PRO
Lille

PUBLIC VISÉ PAR CE DIPLÔME

Avoir entre 16 et 29 ans révolus (possibilité de dérogations).
Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau .
Être de nationalité française, ressortissant de l'Union européenne ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'un baccalauréat STI2D, baccalauréat professionnel industriel ou baccalauréat général.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités

Dossier de candidature à retirer auprès du Secrétariat de l'UFA OEC PRO, entretien individuel dans un délai de 15 jours après réception du dossier de candidature dûment complété et signé.

Délais d'accès

En fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les prérequis.

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap de l'UFA OEC PRO).

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Alternance

1 semaine en entreprise - 1 semaine en centre de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques du BTS Maintenance des systèmes - Option A Systèmes de production, diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ceux qui ont préparé le diplôme dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience reçoivent de manière automatique, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondants. Ceux qui ont préparé le diplôme par une autre voie reçoivent cette attestation s'ils en font la demande. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

PASSERELLES, POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Licence professionnelle mention maintenance et technologie.

Exemples de métiers

Technicien de maintenance - Maintienicien - Technicien supérieur en charge des activités de maintenance des systèmes de production, des systèmes énergétiques et fluidiques et des systèmes éoliens.

LES ÉPREUVES D'EXAMEN

| Épreuves | Sous-épreuves | Forme | Durée | Coefficient |
|--|--|-------------------|------------|-------------|
| E1 - Culture générale et expression | | Ponctuelle écrite | 4 heures | 3 |
| E2 - Langue vivante étrangère - Anglais | | Orale (CCF) | 30 minutes | 2 |
| E3 - Mathématiques - Physique et chimie | Mathématiques | Écrite (CCF) | 2 heures | 2 |
| | Physique et chimie | Écrite (CCF) | 2 heures | 2 |
| E4 - Analyse technique en vue de l'intégration d'un bien | | Ponctuelle écrite | 4 heures | 6 |
| E5 - Maintenance corrective et organisation | Maintenance corrective d'un bien | Pratique (CCF) | 4 heures | 3 |
| | Organisation de la maintenance | Pratique (CCF) | 2 heures | 3 |
| E6 - Maintenance préventive et amélioration | Réalisation d'activités de maintenance préventive en milieu professionnel | Ponctuelle orale | 20 minutes | 2 |
| | Étude et réalisation d'une amélioration de maintenance en milieu professionnel | Ponctuelle orale | 30 minutes | 4 |
| EF1 - Langue vivante 2 | | Ponctuelle orale | 20 minutes | - |

LÉGISLATION EN VIGUEUR

L'apprentissage : une formation gratuite et rémunérée

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Article L.6211-1: «La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.» Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail: «Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent(...), à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Les aides aux apprentis (susceptibles de modifications selon les textes en vigueur)

Le statut d'apprenti donne accès à un certain nombre d'aides et d'avantages. Panorama de tous les dispositifs actuellement en vigueur en scannant le QR-Code.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Accessibilité handicap

Nos locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR).

Besoins éducatifs particuliers

Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprentis en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France...

Notre pédagogie est adaptée à la diversité des apprenants afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprentis à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété d'apprenants qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.